

Commission nationale de la naissance et de la santé de l'enfant

Présentation des travaux concernant

L'organisation de la continuité des soins après la sortie de maternité

Professeur Francis Puech
Mardi 18 juin 2013

Contexte

- Réduction de la durée moyenne de séjour : 4 jours pour les accouchements par voie basse en France (ENP 2010) et 3,2 (moyenne des pays de l'OCDE)
- Insuffisante organisation de la sortie de maternité
 - Enquête DREES 2006: 15% et 35% des femmes « plutôt pas » ou « pas du tout » satisfaites des informations et conseils médicaux délivrés
 - Enquête UNAF 2010 : 27% des femmes souhaitent un meilleur soutien
 - Enquête CIANE 2012: 1 femme primipare sur 6 et 1 femme césarisée sur 4 se disent « désemparées » ou « angoissées »; 22% des primipares jugent l'accompagnement aux soins du nouveau-né et à l'allaitement insuffisant
- La Cour des comptes souligne qu'un accompagnement de qualité des retours à domicile est crucial et constate un manque d'articulation entre les différentes modalités de prise en charge

Méthodologie

- **Axe de travail de la CNNSE** (discours d'installation mars 2011)
- **Composition du groupe de travail résultant :**
 - Appel à participation des membres de la CNNSE
 - Candidatures spontanées
- **Début des travaux : juin 2011**
- **7 réunions du groupe de travail**
- **Auditions proposées dans le cadre du groupe de travail (26 personnes)**

Champ couvert

- **Concerne toutes les femmes en post-partum**
- **Hormis :**
 - **Les sorties précoces (au sens de la HAS)**
 - **Les sorties dans le cadre de pathologies nécessitant une hospitalisation en HAD**

Une collaboration croisée CNNSE / HAS

- **Articulation des travaux menés par la CNNSE et la HAS (L'actualisation des recommandations sur les sorties précoces a été décidée par la HAS après la constitution du groupe de travail CNNSE)**
- - en associant le chef de projet de la HAS aux travaux du groupe de travail de la CNNSE
 - en intégrant le groupe de travail de la CNNSE au groupe de lecture de la HAS.
 - En définissant les champs de chacun :
 - C'est ainsi que deux fiches de liaison permettant d'assurer le suivi entre la maternité et le professionnel de santé prenant en charge la femme et le nouveau-né à la sortie de maternité, élaborées par le groupe de travail de la CNNSE, ont été intégrés aux travaux de la HAS. (Annexes IV et IVbis)

**Les besoins de suivi et d'accompagnement après la sortie de
maternité
et
les acteurs potentiellement impliqués**

- Suivi de la femme
- Suivi de l'enfant
- Accompagnement du développement de la relation parents-enfant

Principes d'organisation de l'accompagnement du retour à domicile

- Chaque établissement de santé définit et met en place une organisation pour **toutes les femmes et tous les nouveau-nés**
- Ces organisations reposent sur les recommandations, les référentiels et le cadre conventionnel en vigueur (Annexe II)
- Une prise en charge du couple mère-enfant à **domicile** est privilégiée, mais le suivi en cabinet n'est pas exclu
- Une information est délivrée aux femmes enceintes **pendant la grossesse**: livret d'accueil de l'établissement, lors de l'EPP, des consultations prénatales, des séances de préparation à la naissance...

Principes d'organisation de l'accompagnement du retour à domicile

- L'accompagnement est **systematiquement proposé à la femme** par l'établissement de santé
- La femme a la liberté de faire appel au professionnel de son choix
- La décision des parents, lorsqu'elle est prise en période prénatale, est **révisable** après la naissance

Principes d'organisation de l'accompagnement du retour à domicile

- Une fiche de liaison, destinée au professionnel qui assurera le suivi en post-partum, est remise par l'établissement de santé à la femme
- Un compte-rendu du suivi en post-partum vers l'établissement de santé est également proposé
- Un professionnel de santé « référent » est identifié pour répondre, le cas échéant, aux demandes du professionnel assurant l'accompagnement en post-partum, y compris en urgence

Principes d'organisation de l'accompagnement du retour à domicile

- Les modalités d'organisation de l'accompagnement au retour à domicile sont laissées à **l'initiative des acteurs locaux** pour autant:
 - Qu'elles respectent les principes énoncés
 - Qu'elles permettent d'assurer une coordination efficace des acteurs, selon des procédures définies d'un commun accord : rôle des réseaux de santé en périnatalité
- Ce document constitue un **guide** qui est proposé aux établissements de santé et aux professionnels qui ont le projet de définir ou de faire évoluer une organisation permettant d'accompagner le retour au domicile des femmes et de leurs enfants.

Annexes

- **Annexe I** : Liste des membres du groupe de travail et des personnes auditionnées
- **Annexe II** : Prise en charge en post-partum par les sages-femmes au 1^{er} juin 2013
- **Annexe III** : Fiche concernant le rappel des facteurs de risque d'un ictère grave
- **Annexe IV** : Fiche de liaison de l'établissement de santé vers le professionnel intervenant en post-partum immédiat
- **Annexe IV bis** : Fiche de liaison du professionnel intervenant en post-partum immédiat vers l'établissement de santé
- **Annexe V** : Petit guide à l'usage des professionnels de santé sur le rôle de la technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) en périnatalité
- **Annexe VI** : Présentation synthétique de quelques formes d'organisation de sortie de maternité.

Membres du groupe de travail

- M. le Pr Francis PUECH,
- Secrétariat de la CNNSE : Mme Julie BARROIS, et Mme Nicole MATET,
- Mme Madeleine AKRICH,
- Mme le Dr Mariam ARVIS,
- Mme Françoise BAS,
- Mme Anne BATTUT,
- Mme Corinne BEAUMONT,
- Mme Samah BEN ABDALLAH,
- Mme Françoise BICHERON,
- Mme Odile BRISQUET,
- M. le Pr Gérard BREART,
- M. le Pr Marc BRODIN,
- M. Nicolas BRUN,
- M. le Dr François-Marie CARON,
- Mme Gisèle CRIBALLET,
- M. le Dr César DALLOUL,
- M. François EDOUARD,
- Mme Marie Christine EUSTACHE-NAULEAU,
- Mme Marie-France GAUCHER,
- Mme Sophie GUILLAUME,
- M. le Dr Thierry HARVEY,
- Mme le Dr Martine HUOT-MARCHAND,
- M. Thomas JAN,
- M. le Dr Olivier JOURDAIN,
- Mme Marie-Josée KELLER,
- Mme Sabine LECAT,
- M. le Dr. Gérard LONLAS,
- Mme Marie-Cécile MOULINIER,
- Mme Flore MOREUX,
- Mme Gwladys NABI,
- Mme Anne-Laure NOËL,
- M. le Pr Jean-Charles PICAUD,
- Mme le Dr Dominique RAVINET,
- M. le Dr Marc-Alain ROZAN, CNGOF,
- Mme le Dr Hélène SIAVELLIS, DGCS,
- Mme Aurélie SERRY,